



Enjeux d'aménagement / programmation

Les terrains faisant l'objet de l'OAP constituent un coeur d'îlot à réaménager. En effet, celui-ci appartenant à l'Office Public de l'Habitat de Laon, aura pour but d'accueillir une opération d'ensemble à vocation mixte mêlant habitat, services et équipements.

Cette reconversion urbaine est définie :

- Au Nord, par la rue Fernand Christ, faisant face à la D.I.P.A.S,
- Au Sud par sa mitoyenneté avec une propriété de l'O.P.A.L.,
- A l'Est par la rue Solczanski,
- Et à l'Ouest par un lotissement pavillonnaire.

Une partie du site a déjà fait l'objet d'une opération neuve mixte (équipement (IRFFE) - habitat) tournée vers la rue Solczanski. Cet équipement sera le support d'un espace public (centralité).

L'offre nouvelle de logements se fera sous forme d'habitat groupé ou de maisons de villes dont les hauteurs ne dépasseront pas les hauteurs existantes sur site à la date d'approbation du PLU. La densité des constructions sera moins forte au fur et à mesure de la proximité de la rue Fernand Christ.

Les bâtiments existants sont prévus à la démolition, excepté la maison à l'entrée de la rue Solczanski. Un équipement prendra place sur le versant Nord-Est de la zone.

Organiser le secteur autour d'un projet paysager

Les aménagements paysagers organiseront la zone par l'intermédiaire d'une succession d'espaces publics. Ces derniers seront réalisés dans une logique de forte continuité et de cohérence entre les fonctions.

Les emprises donnant sur la rue Christ feront l'objet d'une attention particulière : un traitement paysager (clotures, maintien des arbres, jardins...) devra être observé afin d'ouvrir plus amplement le site depuis l'extérieur pour favoriser les vues. Cela permettra de répondre au bâtiment en vis-à-vis (D.I.P.A.S).

Par ailleurs, l'objectif sera de minimiser la place de la voiture dans l'aménagement. La desserte routière principale du site permettra la connexion entre la rue Fernand Christ et la rue Solczanski, identifiées comme point d'accès à la zone.

Les accès donneront sur des parkings placés en bord d'îlot de manière à favoriser les circulations douces.

A cet effet, une liaison douce sera créée afin de faire la jonction avec la rue Fernand Christ et l'école Anatole France.

Les espaces publics, les poches de stationnement devront favoriser les matériaux perméables pour permettre l'infiltration des eaux pluviales sur place.

L'implantation des constructions devra être conçue afin de permettre une exploitation optimum des énergies naturelles et notamment de l'ensoleillement.

LEGENDE

Principes d'aménagement :

- Secteur à vocation mixte (équipement, services et habitat)
- Secteur de reconversion urbaine à vocation dominante habitat pouvant accueillir services et équipements
- Principe d'une densité de l'habitat plus faible au fur et à mesure de la proximité de la rue Fernand Christ
- Espace à vocation dominante habitat de type maisons de ville
- Espace à vocation dominante habitat de type habitat groupé/collectif
- Espace à vocation dominante équipement

Principes de traitement paysager :

- Principe d'un traitement qualitatif de la limite d'emprise publique (clotures, traitement paysager)
- Principe d'un espace public (centralité)

Principes de desserte / accès :

- Principe d'accès aux sites (entrées/sorties)
- Principe de connexion
- Principe de cheminement doux à créer en direction de l'école Anatole France
- Accès à l'IRFFE et aux logements

Photo du site depuis la rue Fernand Christ

